



---

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Procès-verbal de la **réunion statutaire** de l'Assemblée générale du SPUQ **2017-2018**, tenue le jeudi 26 avril 2018, en la salle Marie-Gérin-Lajoie (J-M400) du pavillon Judith-Jasmin, 405, rue Sainte-Catherine Est.

---

### Ordre du jour

1. Élection à la présidence d'assemblée
  2. Adoption de l'ordre du jour
  3. Adoption du procès-verbal de la réunion statutaire de l'Assemblée générale du SPUQ 2016-2017, tenue le jeudi 4 mai 2017
  4. Rapport du Comité exécutif
  5. Rapports de représentantes, représentants professoraux aux instances de l'UQAM
    - 5.1 Rapport d'une représentante, d'un représentant professoral à la Sous-commission des ressources
    - 5.2 Rapport d'une représentante, d'un représentant professoral à la Commission des études
    - 5.3 Rapport d'une représentante, d'un représentant professoral au Conseil d'administration
  6. États financiers et prévisions budgétaires
    - 6.1 États financiers 2017-2018
    - 6.2 Prévisions budgétaires 2018-2019
    - 6.3 Nomination des vérificateurs pour l'exercice budgétaire 2018-2019
  7. Élections aux instances de l'UQAM
    - 7.1 Conseil d'administration (1 poste)
    - 7.2 Commission des études (7 postes)
    - 7.3 Sous-commission des ressources (5 postes)
  8. Élections au Comité exécutif
    - 8.1 Comité exécutif (présidence, 1<sup>re</sup> vice-présidence, 2<sup>e</sup> vice-présidence et 3<sup>e</sup> vice-présidence)
    - 8.2 Conseil exécutif (représentante, représentant de la Faculté de communication, de la Faculté de science politique et de droit, de la Faculté des sciences de l'éducation et de la Faculté des sciences humaines)
  9. Conventions collectives
  10. Politique n° 16 « Politique sur le sexisme et les violences à caractère sexuel »
  11. Divers
- 

#### 1. Élection à la présidence d'assemblée

La présidente du Syndicat, Michèle Nevert, souhaite la bienvenue aux participantes, participants à la réunion de l'Assemblée générale.

Sur proposition de Martin Petitclerc, appuyée par Olga Navarro-Flores, Julia Poyet, qui accepte, est élue présidente d'assemblée.

#### 2. Adoption de l'ordre du jour

La présidente d'assemblée invite les participantes, participants à prendre connaissance du projet d'ordre du jour apparaissant au dossier de la réunion et mentionne que les points 9 et 10 ont été inversés.

### Ordre du jour modifié

1. Élection à la présidence d'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la réunion statutaire de l'Assemblée générale du SPUQ 2016-2017, tenue le jeudi 4 mai 2017

**Syndicat des professeurs et professeures  
de l'Université du Québec à Montréal**

4. Rapport du Comité exécutif
  5. Rapports de représentantes, représentants professoraux aux instances de l'UQAM
    - 5.1 Rapport d'une représentante, d'un représentant professoral à la Sous-commission des ressources
    - 5.2 Rapport d'une représentante, d'un représentant professoral à la Commission des études
    - 5.3 Rapport d'une représentante, d'un représentant professoral au Conseil d'administration
  6. États financiers et prévisions budgétaires
    - 6.1 États financiers 2017-2018
    - 6.2 Prévisions budgétaires 2018-2019
    - 6.3 Nomination des vérificateurs pour l'exercice budgétaire 2018-2019
  7. Élections aux instances de l'UQAM
    - 7.1 Conseil d'administration (1 poste)
    - 7.2 Commission des études (7 postes)
    - 7.3 Sous-commission des ressources (5 postes)
  8. Élections au Comité exécutif
    - 8.1 Comité exécutif (présidence, 1<sup>re</sup> vice-présidence, 2<sup>e</sup> vice-présidence et 3<sup>e</sup> vice-présidence)
    - 8.2 Conseil exécutif (représentante, représentant de la Faculté de communication, de la Faculté de science politique et de droit, de la Faculté des sciences de l'éducation et de la Faculté des sciences humaines)
  9. Politique n° 16 « Politique sur le sexisme et les violences à caractère sexuel »
  10. Conventions collectives
  11. Divers
3. Adoption du procès-verbal de la réunion statutaire de l'Assemblée générale du SPUQ 2016-2017, tenue le jeudi 4 mai 2017

Sur proposition de Frédéric Fournier, appuyée par Jean Horvais, le procès-verbal de la réunion statutaire de l'Assemblée générale du SPUQ 2016-2017, tenue le jeudi 4 mai 2017, est adopté sans modification.

4. Rapport du Comité exécutif

4.1 Rapport de la présidente

La parole est donnée à la présidente, Michèle Nevert. (Voir document en annexe.)

4.2 Rapport du 1<sup>er</sup> vice-président

La parole est donnée à Michel Laporte, 1<sup>er</sup> vice-président, qui rappelle que son principal mandat est de veiller à l'application de la convention collective et que ses fonctions comprennent la participation aux réunions des comités (Comité exécutif, Conseil exécutif, Conseil syndical, Assemblée générale) et aux rencontres mensuelles avec le Service du personnel enseignant (SPE), l'information aux membres, la défense et l'accompagnement des professeures, professeurs et des maîtres de langue.

**La défense des droits**

Au chapitre de la défense des droits des professeures, professeurs et maîtres de langue, quatorze (14) griefs ont été traités sur les sujets suivants : harcèlement psychologique (6), compétence linguistique (1), ingérence du Service du personnel enseignant (3), non-respect de la moyenne cible (2), discrimination en raison de l'âge (1), suspension illégale (1).

Des sept (7) griefs pour harcèlement, deux (2) ont été réglés hors cour, trois (3) sont en suspens, un (1) est en arbitrage et un (1) a été abandonné. Le grief concernant les compétences linguistiques a été réglé par une entente hors cour. Les trois (3) griefs pour ingérence sont en discussion devant le comité des relations de travail de l'UQAM. Enfin, un grief pour suspension illégale et un grief pour diffamation sont présentement en arbitrage.

Le SPUQ est en attente d'une décision relativement au versement du montant forfaitaire lié à la PSG (politique salariale gouvernementale) obtenue en 2015 dans le secteur public auquel, selon l'employeur, les professeures, professeurs, n'auraient pas droit, et d'une autre décision concernant un dédommagement pour le surcroît de travail occasionné par la grève des auxiliaires d'enseignement (SETUE), qui a été accueilli favorablement au tribunal d'arbitrage, mais envoyé en révision judiciaire par le service des relations professionnelles de l'UQAM. La Cour supérieure a entendu les parties et nous sommes en attente du jugement.

Le 1<sup>er</sup> vice-président mentionne que la première audience portant sur la contestation de la réduction du salaire de l'équivalent de la moitié de la rente de retraite versée aux professeures, professeurs de 71 ans et plus (clause 28.09) a eu lieu cet hiver. L'audition sur le fond a été retardée par les objections préliminaires de certains membres du corps professoral souhaitant se faire représenter par un autre procureur que celui de la CSN choisi par le Comité exécutif. Les auditions se poursuivront à l'automne 2018.

Deux professeurs retraités ont déposé une requête contre le syndicat au Tribunal administratif du travail contestant le refus du SPUQ de porter à l'arbitrage ce qu'ils prétendent être un préjudice causé par la direction dans la gestion de leur fonds C. Nous sommes en attente de la décision.

Le 1<sup>er</sup> vice-président remercie M<sup>e</sup> Alain Brouillard pour son travail de juriste et de conseiller juridique sur l'ensemble des dossiers liés à l'application des conventions collectives. Il mentionne l'augmentation de la présence du SPE dans les questions académiques lors de plaintes concernant la prestation d'enseignement d'une professeure, d'un professeur, du suivi d'un rapport d'évaluation statutaire ou de l'évaluation d'un cours. Le SPUQ a déposé des griefs dont le but est de faire comprendre au SPE les limites que lui impose notre convention ainsi que les règlements de l'Université. Michel Laporte fait appel à la vigilance des directeurs, directrices de programmes et des directeurs, directrices de départements et d'écoles pour tenter de régler, sinon à leur source, du moins à un moment qui en est très rapproché les problèmes académiques qui sont portés à leur attention. Il en va du maintien de notre autodétermination collective.

### **Comité, conseils et relations de travail**

Un volet essentiel, mais moins connu, du rôle de la première vice-présidence est d'appuyer les collègues et les départements qui demandent de faire respecter leur droit. Le 1<sup>er</sup> vice-président a donc eu à répondre à plusieurs collègues, que ce soit pour des questions ponctuelles très pointues ou encore par des rencontres individuelles ou de groupes. Il remercie, à cet égard, Henriette Bilodeau, 2<sup>e</sup> vice-présidente, de son appui.

Afin de faire avancer l'ensemble des dossiers litigieux, le comité de relation de travail se réunit une fois par mois pour faire le suivi des griefs et des sentences arbitrales. C'est également au sein de ce comité que sont négociées les différentes lettres d'entente et qu'est mise à l'épreuve l'interprétation des clauses de la convention.

### **Comité disciplinaire du SPE**

Enfin la 1<sup>re</sup> vice-présidence en partenariat avec la 2<sup>e</sup> vice-présidence assure le rôle d'accompagnateur aux collègues qui le souhaitent lors d'une convocation par le Service du personnel enseignant. Les motifs de ces

convocations ont été : harcèlement psychologique (4), enseignement (4), absence injustifiée (1). En général, la première rencontre a pour but d'entendre la version des collègues. Elle est fréquemment suivie d'une seconde rencontre. Les convocations au comité disciplinaire sur des sujets ayant un caractère académique se transforment parfois en support académique avec l'obligation faite à des collègues de suivre des formations imposées par le SPE.

Michel Laporte termine son rapport annuel en remerciant chaleureusement ses collègues du Comité exécutif pour leur solidarité indéfectible à son endroit.

#### 4.3 Rapport de la 2<sup>e</sup> vice-présidente

La parole est donnée à la 2<sup>e</sup> vice-présidente, Henriette Bilodeau, qui explique que son rôle consiste à soutenir le 1<sup>er</sup> vice-président dans ses fonctions et à le remplacer au besoin. À cela s'ajoute l'information donnée aux collègues sur l'application des clauses de la convention en fonction de leur situation particulière (congé de maternité, parental; évaluation statutaire; demande de promotion; congé de maladie; etc.) de même que l'accompagnement de professeures, professeurs, de maîtres de langue lors des étapes entourant la résolution de litiges relatifs à l'application des conventions collectives ou aux politiques de l'UQAM.

Au cours de l'année 2017-2018, elle s'est impliquée dans toutes les activités statutaires de la vie syndicale et a participé aux rencontres mensuelles du comité de relation de travail.

La 2<sup>e</sup> vice-présidente mentionne sa participation à diverses rencontres midi-14 h avec les directions de département, de programme et aux rencontres d'information notamment dans le cadre des deux courses au rectorat ou de la Politique n<sup>o</sup> 16 « Politique sur le sexisme et les violences à caractère sexuel ».

Enfin, elle mentionne avoir participé aux rencontres du Conseil fédéral de la Fédération québécoise des professeures, professeurs d'universités (FQPPU) et de la Fédération des Professionnelles de la CSN (FP-CSN).

Outre ces tâches, elle a réalisé avec ses collègues Angelo Soares, Geneviève Hervieux et Pascale Denis du Département d'organisation et ressources humaines une étude visant à mieux comprendre les conditions de travail et de vie des professeures, professeurs de l'UQAM à l'aube de son 50<sup>e</sup> anniversaire. Elle énumère les étapes du projet auxquelles elle a participé telles la création d'un questionnaire exhaustif permettant de faire le point sur la santé des professeures, professeurs et les conditions entourant la réalisation de leur travail. Elle précise que cette étude a reçu l'approbation du comité d'éthique et invite les membres à remplir ce questionnaire en ligne puisque l'information recueillie permettra de mieux cibler les interventions et d'améliorer les conditions de travail et de vie des professeures, professeurs et maîtres de langues de l'UQAM. Mieux comprendre, pour mieux cibler les actions et les interventions afin de nous permettre de développer notre plein potentiel au bénéfice de la collectivité et de l'UQAM.

#### 4.2 Rapport du 3<sup>e</sup> vice-président

La parole est donnée au 3<sup>e</sup> vice-président, Michel Lacroix qui précise que trois (3) dossiers ont plus particulièrement marqué son mandat à la 3<sup>e</sup> vice-présidence au cours de l'année 2017-2018, dans la mesure où leur suivi l'a occupé depuis l'automne dernier et continue de l'occuper.

### **Politique de la recherche et de la création - Annexe 3**

Le premier dossier est celui de la Politique de la recherche et de son Annexe 3 sur la reconnaissance institutionnelle des centres de recherche. Michel Lacroix mentionne que cette annexe précise les critères permettant d'octroyer à un centre de recherche le statut de centre institutionnel, statut

qui est conventionné et octroie aux directeurs et directrices de centre deux dégrèvements par année et une prime de direction, en plus de l'appui financier accordé au centre par le Vice-rectorat à la recherche et à la création (VRRRC). Il précise qu'à la suite de la modification de l'annexe 3 au printemps 2017, l'obtention d'un financement par le biais du programme de regroupements stratégiques du FRQ devenait le seul critère pour la reconnaissance des centres. Sur cette base, le VRRRC a annoncé par simple courriel à sept (7) directeurs de centre dont la reconnaissance venait à échéance qu'ils allaient la perdre à compter de mai 2017, alors que cette décision doit préalablement être étudiée et adoptée par la Commission des études (CE). Il ajoute que les interventions répétées de nos commissaires ont donné lieu au dépôt du dossier à la CE de septembre et d'octobre 2017. Le dossier est donc réapparu à la CE de novembre, où le VRRRC demandait cette fois de reconduire la reconnaissance des sept centres en question, indiquant « force est de constater que certains centres seraient grandement pénalisés par l'application de l'Annexe 3 de la Politique 10 », entre autres parce qu'il n'y avait pas de programme de regroupement stratégique dans le domaine de la santé, qui est celui de 2 des 7 centres. Les discussions n'ont pas permis de prendre une décision, et le dossier a été reporté à la CE de décembre, et le VRRRC avait à nouveau changé d'idée, revenant à sa demande de ne pas renouveler la reconnaissance de ces sept centres, sans faire davantage consensus. Ce n'est qu'en février 2018, qu'on a décidé de modifier l'Annexe 3 de la Politique 10 et demandé aux directions des 7 centres de présenter un dossier pour que leur reconnaissance donne lieu à une évaluation formelle.

En définitive, les 7 centres ont perdu pendant un an dégrèvements, primes et appui financier institutionnel, ce qui a entraîné des problèmes multiples, entre autres pour les partenariats, alors que la CE ne s'était pas officiellement prononcée sur leur statut; mais l'insatisfaction la plus vive tenait au fait qu'on les avait considérés comme des quémandeurs demandant des privilèges, et non des chercheurs ayant la responsabilité de développer un domaine de recherche.

De son côté le VRRRC a modifié à plus d'une reprise ses propres positions, reconnaissant tantôt les lacunes de la Politique 10 pour les défendre mordicus la séance suivante. Une des motivations était de pouvoir répartir dans les facultés l'argent « récupéré » de ces 7 centres, argent qui avait été promis dès le printemps 2017. Il conclut que ce dossier n'est aucunement terminé étant donné que tout ceci a engendré un processus formel de révision globale de la Politique n° 10 sur la recherche.

### ***SPUQ-Info***

Le 3<sup>e</sup> vice-président rappelle la série « Repenser l'université » entamée avec le *SPUQ-Info* de septembre (n° 305), contenant la traduction du Academic Manifesto, poursuivie avec le *SPUQ-Info* de février (n° 307), rassemblant les textes des collègues Jacques Pelletier et Mathilde Cambron-Goulet, et qui se continuera avec le prochain *SPUQ-Info* qui proposera un entretien avec Yves Gingras et un résumé d'une table ronde organisée par Christophe Hohlweg avec quelques autres professeurs, professeurs de la Faculté des sciences. Il mentionne que cette réflexion sur l'université se poursuivra avec la journée de réflexion sur la recherche qui aura lieu à l'UQAM le jeudi 3 mai.

### **États généraux sur l'enseignement supérieur**

Le 3<sup>e</sup> vice-président résume sa participation à la préparation des États généraux sur l'enseignement supérieur (ÉGES) lesquels auront lieu à l'UQAM, du 3 au 5 mai. Ces États généraux sont organisés par un collectif rassemblant la plupart des secteurs de l'enseignement supérieur : professeurs, professeurs du collégial, professionnelles, professionnels de recherche, étudiantes, étudiants, chargées, chargés de cours et professeurs, professeurs d'université. L'objectif « stratégique » est de tirer profit de la course électorale pour présenter une liste commune de revendications au sujet du financement de la recherche, des universités,

des cégeps, ainsi que sur la collégialité. Il mentionne que les membres du corps professoral recevront dans les prochains jours une invitation à participer ainsi que le programme de la journée de réflexion sur la recherche (3 mai) et celui des États généraux (4 et 5 mai).

Michel Lacroix mentionne avoir participé aux rencontres mensuelles de concertation avec les représentantes, représentants professoraux aux instances de l'UQAM (Conseil d'administration, Commission des études, Sous-commission des ressources) ainsi qu'aux rencontres intersyndicales. Enfin, il remercie les membres du Comité exécutif pour leur accueil et leur soutien.

#### 4.5 Rapport du trésorier

La parole est donnée au trésorier, Mario Houde, qui rappelle son rôle de responsable des finances du SPUQ. À ce titre, entre autres choses, il soumet au Conseil exécutif les propositions d'organismes à soutenir selon la Politique des dons et appuis du SPUQ, élabore le budget et fait rapport des dépenses de l'année lors de l'Assemblée générale statutaire. Il participe aussi au comité d'experts sur le budget et les états financiers de l'UQAM.

Le trésorier participe aussi aux travaux du Comité sur le financement universitaire (CFU) des différentes universités du Québec qui a été mis sur pied il y a quelques années par la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'universités (FQPPU). Cette année, le CFU a produit un rapport synthèse sur les budgets de fonctionnement et les budgets des immobilisations en mettant à jour les données de rapports antérieurs. Une plateforme interactive sera développée pendant la prochaine année pour permettre aux membres de mieux exploiter l'immense base de données qui a été produite.

Le trésorier est également délégué par le Comité exécutif à diverses instances, dont le Comité de liaison intersyndical de l'Université du Québec (CLIUQ), où les enjeux communs au réseau de l'UQ sont discutés, ainsi qu'au Cartel intersyndical des régimes de retraite et d'assurances collectives (CIRRAC), qui a requis beaucoup de réunions et de discussions au cours des dernières années pour en arriver à une entente de principe qui améliore le fonctionnement et la viabilité à long terme de notre régime de retraite. L'entente conclue à cet égard (entente sur la parité) est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Par ailleurs, un nouveau chantier de négociation sur les assurances collectives vient de débuter. Un objectif important vise l'amélioration de notre couverture d'assurance, plus particulièrement en ce qui a trait aux traitements de cas de maladies où divers problèmes de refus d'indemnisation ont été observés.

Enfin, Mario Houde est également responsable de l'organisation et de l'animation des journées de préparation à la retraite offertes conjointement par le SPUQ et l'UQAM aux personnes de 55 ans et plus qui songent à prendre leur retraite. Ces journées auront lieu les 27 avril et 4 mai 2018 et plus de 60 professeures, professeurs se sont inscrits aux rencontres.

#### 4.6 Rapport de la secrétaire générale

La parole est donnée à Catherine Gosselin qui mentionne que son travail de secrétaire générale consiste principalement dans la rédaction de l'ordre du jour et des procès-verbaux des réunions (Comités et Conseils exécutifs, Conseil syndicaux) de même qu'à assurer le suivi des résolutions adoptées. Au cours de l'année 2017-2018, elle a aussi organisé, en collaboration avec la direction du secrétariat des instances, trois assemblées d'élection pour désigner des professeures, professeurs à la Commission des études. Elle ajoute qu'elle a, par intérêt ou en soutien à d'autres officières, officiers du syndicat, participé aux rencontres midi-14 h, à des rencontres intersyndicales, avec des associations étudiantes, en plus d'assister aux Conseils fédéraux de la CSN et de la Fédération des Professionnelles de la CSN. Elle a aussi été la représentante du Comité exécutif au groupe de travail Universitaires en danger.

La responsabilité de la secrétaire générale consiste également à assurer l'organisation générale du secrétariat dont les tâches sont assumées par notre attaché d'administration, Michel Leclerc, et notre commis, Roxane Beauchemin. Elle profite de ce moment pour les remercier chaleureusement pour leur soutien. Enfin, elle a participé avec Mario Houde à la négociation de la convention collective des employées, employés du SPUQ.

Elle termine son rapport en mentionnant que les activités menées au cours de sa première année de travail au SPUQ lui ont permis d'appivoiser la vie syndicale et elle remercie ses camarades pour leur confiance.

### **18AG460 RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF DU SPUQ 2017-2018**

Proposition du Comité exécutif

ATTENDU le rapport du Comité exécutif présenté en séance par les membres du Comité exécutif du Syndicat;

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

REÇOIVE le Rapport du Comité exécutif du SPUQ 2017-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 5. Rapports de représentantes, représentants professoraux aux instances de l'UQAM

##### 5.1 Rapport d'une représentante, d'un représentant professoral à la Sous-commission des ressources

Le professeur Martin L'Abbé informe l'Assemblée générale que la Sous-commission des ressources (SCR) œuvre principalement à l'étude de la répartition des enveloppes de charges de cours au premier cycle proposée par le Groupe technique de modélisation des enveloppes de charges (GTMEC), à la répartition et à la proposition d'attribution des postes des professeures, professeurs et à l'étude de dossiers ponctuels présentés par le Vice-rectorat à la vie académique.

Il rappelle que le calendrier 2017-2018 de la SCR comprenait huit (8) rencontres, dont trois (3) ont été annulées en raison notamment de la course au rectorat ou d'un conflit d'horaire. Le commissaire mentionne que les travaux de la SCR ont porté principalement sur la répartition des postes de professeures, professeurs ce qui a permis de revoir et de devancer le processus de consultation sur les demandes de postes. Ainsi, afin d'accorder plus de temps aux directions de département pour la préparation des demandes, il a été proposé que le nombre de postes de professeures, professeurs soit annoncé au mois de février plutôt qu'au mois de mai. Chaque année, la SCR adopte les principes, objectifs et modalités de répartition des postes réguliers de professeures, professeurs qui sont soumis aux départements pour consultation, puis collige et analyse les commentaires et avis des départements et présente les résultats pour adoption par la SCR. Un sous-comité de la SCR, formé de trois membres du corps professoral, du vice-recteur à la Vie académique et de la vice-rectrice à la Recherche et à la Création, reçoit les demandes et attribue les postes après avoir entendu les directions de département. Cette opération se déroule à la fin du mois d'août et les résultats sont soumis pour adoption au cours des mois de septembre et octobre. Ainsi, pour l'année 2018-2019, 30 postes ont été accordés alors que le nombre demandé par les départements (n=28) s'élevait à 65, 10 postes de plus qu'en 2016-2017. Le commissaire annonce que 40 postes réguliers de professeures, professeurs seront à pourvoir pour l'année 2019-2020.

Le commissaire rapporte également que l'adoption de la proposition de

répartition de l'enveloppe de charges d'enseignement pour l'année 2018-2019 a été présentée par la rectrice, Magda Fusaro, en l'absence de la vice-rectrice à la Vie académique par intérim, Danielle Laberge.

Il ajoute que le nombre de dossiers traités par la SCR a été moins nombreux cette année en raison notamment de la course au rectorat. Toutefois, il souligne qu'un poste de maître de langue a été accordé.

Martin L'Abbé termine son rapport en mentionnant que les membres représentant le corps professoral à la SCR participent aux rencontres de concertation tenues le jour précédant les réunions.

#### **18AG461 Rapport d'une représentante, d'un représentant professoral à la Sous-commission des ressources**

Proposition du Comité exécutif

ATTENDU le rapport du professeur Martin L'Abbé, représentant du corps professoral à la Sous-commission des ressources;

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

REÇOIVE le rapport du professeur Martin L'Abbé, représentant du corps professoral à la Sous-commission des ressources, et remercie les représentantes et représentants professoraux à cette instance pour leur implication.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 5.2 Rapport d'une représentante, d'un représentant professoral à la Commission des études

Le professeur François Bergeron fait le rapport des activités de la Commission des études (CE).

Il mentionne qu'au cours de l'année, les membres de la CÉ ont eu droit à certains portraits d'ensemble sur divers aspects de la mission universitaire. Le premier concernait l'évolution des effectifs étudiants au cours des dernières années, avec des prévisions un peu à la baisse pour les années qui viennent, selon les chiffres avancés par le ministère. Le second concernait un portrait d'ensemble de la recherche (surtout celle qui est subventionnée) à l'université. On y constate que les ressources consacrées par l'université en support à la recherche-crédation ont proportionnellement baissé beaucoup plus que les coupures de budget de l'université. Un point à surveiller sera certainement la répartition des dégrèvements de recherche prévus à la convention collective, qui subissent clairement un détournement depuis quelques années.

Un des points récurrents au cours de toute l'année a été le renouvellement du statut de certains centres institutionnels de recherche. L'impasse s'est poursuivie pendant des mois, et a mené à remettre en cause plusieurs aspects de la politique de la recherche et de la création. Un comité a été formé pour sa révision, et il y aura consultation à l'automne à ce sujet. C'est à surveiller.

La refonte de la politique sur le harcèlement sexuel est en consultation, mais la révision de la politique d'évaluation et de modification des programmes se fait toujours attendre. Les commissaires ont constamment demandé un état d'avancement des travaux. Ils ont aussi réclamé que l'on considère attentivement la question du harcèlement psychologique. Ce seront certainement des items importants au menu de l'année qui vient, ainsi que toute la question des enseignements hybride et/ou à distance.

Certaines discussions se sont poursuivies entre commissaires et observateurs à la CE en vue d'améliorer le fonctionnement de la Commission des études. Certaines propositions sont très constructives, si on cherche à bonifier le rôle de concertation de la CE pour ce qui est des divers



aspects de la mission universitaires. Pour d'autres, il faudra peut-être surveiller dans quelle mesure il y a conflit avec les principes énoncés dans la convention collective concernant la CE.

Il termine son rapport en mentionnant que, globalement, le climat de discussion à la CE s'est bien amélioré depuis l'arrivée de la nouvelle rectrice, qui est beaucoup plus ouverte à la discussion sur les intentions de son administration.

### **18AG462 Rapport d'une représentante, d'un représentant professoral à la Commission des études**

Proposition du Comité exécutif

ATTENDU le rapport du professeur François Bergeron, représentant du corps professoral à la Commission des études;

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

REÇOIVE le rapport du professeur François Bergeron, représentant du corps professoral à la Commission des études, et remercie les représentantes et représentants professoraux à cette instance pour leur implication.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 5.3 Rapport d'une représentante, d'un représentant professoral au Conseil d'administration

Le professeur Louis-Claude Paquin fait le rapport des activités du Conseil d'administration (CA).

Il mentionne que l'évènement marquant de l'année, la course au rectorat, lui a permis de constater les limites des pouvoirs du CA, tant dans cette opération que pour la politique de rémunération des cadres supérieurs où l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec semble le point de référence.

Il explique que l'arrivée d'une nouvelle rectrice a mis un terme à l'atmosphère de fin de régime où les dossiers présentés se résumaient au traitement des affaires courantes : réparation du clocher, des façades, des toitures, des stationnements, remplacement des unités de ventilation, engagements, nominations et promotions, congés sabbatiques. Aussi, le CA a accueilli favorablement la restructuration de l'UQAM proposée par le nouveau régime, notamment la création du Vice-rectorat au développement humain et organisationnel. Il souligne par ailleurs qu'il aurait été préférable de maintenir le lien entre le Vice-rectorat à la vie académique et le Vice-rectorat à la recherche et à la création, car une consultation est menée au sein de la communauté pour désigner une vice-rectrice, un vice-recteur à la Vie académique, ce qui n'est pas le cas pour le Vice-rectorat à la recherche et à la création. Il ajoute que les membres représentant les professeures, professeurs et maîtres de langues au CA auraient souhaité un changement de position des doyennes et doyens dans la structure de l'UQAM.

Le professeur Paquin souligne le départ de Lise Bissonnette et évoque la lettre où elle dénonce le désengagement et le désaveu du gouvernement relativement au financement de l'UQAM, et rapporte l'accueil favorable de la nouvelle présidence par les membres du CA.

Il mentionne également la nomination en intérim de la vice-rectrice à la Vie académique, Danielle Laberge, dont l'arrivée en poste a permis de stabiliser le nouveau régime.

Par ailleurs, le professeur Paquin rappelle le « scandale de la construction du nouveau pavillon HEC au centre-ville » et rapporte que le secrétaire général de l'UQAM a fait de nombreuses demandes d'accès à l'information

au ministère de l'Éducation pour en connaître davantage sur l'octroi de cette subvention. Il mentionne que l'UQAM a pour sa part obtenu une subvention fédérale d'infrastructures universitaires, mais sans égal à celle versée aux autres universités montréalaises.

Louis-Claude Paquin rapporte un autre changement amorcé par la nouvelle direction : celui de la transparence du budget, et souligne la grande qualité du travail des responsables de ce dossier. Il ajoute que la vigilance exercée par le Comité d'audit s'avère un élément positif pour l'UQAM.

Il mentionne le changement de la formule de financement des universités et l'abolition des enveloppes sectorielles, dont celle dédiée à l'UQAM. Un réinvestissement préélectoral est à prévoir et l'impact de la révision des codes Clarder sur le financement des universités. Pour la prochaine année, l'UQAM obtient une somme de 13,7 millions de dollars de réinvestissement et le budget 2018-2019 comprend un déficit anticipé de 2 millions. Toutefois, ce budget ne prévoit aucune provision pour un rattrapage salarial. Le professeur Paquin souligne les aspects positifs du budget, soit un réinvestissement dans les budgets facultaires.

De plus, les membres du CA souhaitent que les dossiers comportent des éléments complémentaires permettant d'étudier les demandes en fonction d'un portrait global afin de prendre des décisions éclairées.

Il termine son rapport en mentionnant l'accueil favorable du CA relativement à la consultation institutionnelle sur la Politique 16 et le dossier de l'éthique de la recherche sera étudié au cours de l'année 2018-2019.

#### **18AG463 Rapport d'une représentante, d'un représentant professoral au Conseil d'administration de l'UQAM**

Proposition du Comité exécutif

ATTENDU le rapport du professeur Louis-Claude Paquin, représentant du corps professoral au Conseil d'administration de l'UQAM;

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

REÇOIVE le rapport du professeur Louis-Claude Paquin, représentant du corps professoral au Conseil d'administration de l'UQAM, et remercie la représentante et les représentants professoraux à cette instance pour leur implication.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 6. États financiers et prévisions budgétaires

##### 6.1 États financiers 2017-2018

Le trésorier, Mario Houde, présente l'état des produits et charges budgétés et réalisés pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2017 au 31 mars 2018. Il attire l'attention sur quelques postes budgétaires, puis fait le lien avec le Rapport des vérificateurs. Il indique aussi que la liste des dons et appuis faits par le SPUQ en 2017-2018 se trouve dans le dossier.

#### **18AG464 RAPPORT DES VÉRIFICATEURS**

Proposition du Conseil exécutif

ATTENDU la vérification effectuée par Deloitte, comptables agréés;

ATTENDU les états financiers déposés en séance;

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

REÇOIVE le Rapport des vérificateurs ainsi que les états financiers vérifiés du Syndicat des professeurs et professeures de l'Université du Québec à Montréal au 31 mars 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 6.2 Prévisions budgétaires 2018-2019

Le trésorier présente les prévisions budgétaires pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019 en fournissant des explications sur quelques postes budgétaires au regard des prévisions 2017-2018 et du budget réalisé en 2017-2018.

#### **18AG465 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018-2019**

Proposition du Conseil exécutif

ATTENDU le projet de prévisions budgétaires 2018-2019 préparé par le trésorier, Mario Houde;

ATTENDU les explications fournies;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

ADOPTE le projet de prévisions budgétaires 2018-2019, couvrant la période du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 6.3 Nomination des vérificateurs pour l'exercice budgétaire 2018-2019

#### **18AG466 NOMINATION DES VÉRIFICATEURS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018-2019**

Proposition du Conseil exécutif

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

DÉSIGNE Deloitte, comptables agréés, pour la vérification annuelle des états financiers du SPUQ pour l'exercice financier 2018-2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 7. Élections aux instances

7.1 Conseil d'administration (1 poste)

7.2 Commission des études (7 postes)

7.3 Sous-commission des ressources (5 postes)

#### Présentation de la procédure

La secrétaire générale du SPUQ présente la procédure encadrant l'élection des membres professoraux aux instances de l'UQAM pour les postes où il y a vacance. Au préalable, elle rappelle que, même s'il s'agit d'une assemblée générale du syndicat, la convocation à l'assemblée d'élections, conformément à la convention collective, a été faite conjointement par le SPUQ et l'Université; au moment des élections, une personne qui représente l'Université peut assister à l'assemblée d'élections, ce qui est le cas aujourd'hui où, monsieur Jean-Philippe Gingras, directeur du Secrétariat des instances, est présent.

Désignation d'une présidente, d'un président d'élections et d'une secrétaire, d'un secrétaire d'élections

Sur proposition de Catherine Gosselin, appuyée par Martin Petitclerc, Julia Poyet, qui accepte, est élue présidente d'élections.

Sur proposition de Julia Poyet, appuyée Martin Petitclerc, Catherine Gosselin, qui accepte, est élue secrétaire d'élections.

Désignation de scrutatrices, scrutateurs

Sur proposition de Véronique Fortier, appuyée par Olga Navarro-Flores, Caroline Payant, Lyne Lefebvre, Julie Lavigne, Frédéric Fournier, Jean Horvais et Martin Petitclerc, qui acceptent, sont élus scrutatrices et scrutateurs.

Présentation de la liste officielle des candidatures reçues

La secrétaire d'élections présente la liste officielle des candidatures retenues par le directeur du Secrétariat des instances de l'Université, d'une part, et par la secrétaire générale du SPUQ, d'autre part, aux différents postes à pourvoir au Conseil d'administration à la Commission des études et à la Sous-commission des ressources.

Désignation d'un (1) membre professeure, professeur représentant les professeures, professeurs au Conseil d'administration de l'UQAM :

- Louis-Claude Paquin, professeur  
École des médias

Désignation de sept (7) membres professeures, professeurs, dont quatre (4) occupant des fonctions de direction d'enseignement, représentant les professeures, professeurs des différentes facultés à la Commission des études de l'UQAM :

Poste de vice-doyenne, vice-doyen de faculté (1)

- Jean-Philippe Waaub, vice-doyen à la recherche  
Faculté des sciences humaines

Poste de directrice, directeur de programme(s) d'études de premier cycle (1)

- Sylvie Genest, directrice  
Unité de programmes de premier cycle en danse  
Faculté des arts

Poste de directrice, directeur de département (1)

- Christian Agbobli, directeur  
Département de communication sociale et publique  
Faculté de communication

Poste de directrice, directeur de programme(s) d'études de cycles supérieurs ou de centre institutionnel (1)

- Christophe Hohlweg, directeur  
Centre institutionnel LACIM  
Faculté des sciences
- Yves Prairie, directeur  
Unité de programme de cycles supérieurs en biologie  
Faculté des sciences

Postes de professeures, professeurs (3)

École des sciences de la gestion

- Olga Navarro-Flores, professeure  
Département de management et technologie

Faculté de science politique et de droit

- Rachel Chagnon, professeure  
Département des sciences juridiques

Faculté des sciences de l'éducation

- Thomas Berryman, professeur  
Département de didactique

Désignation de cinq (5) membres professeures, professeurs représentant les professeures, professeurs de la faculté des arts, de la faculté de communication, de la faculté de science politique et de droit, de la faculté des sciences de l'éducation et de la faculté des sciences humaines à la Sous-commission des ressources de l'UQAM

Faculté des arts

- Carlo Carbone, professeur  
École de design

Faculté de communication

- Aucune candidature

Faculté des sciences de l'éducation

- Véronique Fortier, professeure  
Département de didactique des langues

Faculté de science politique et de droit

- Mark-David Mandel, professeur  
Département de science politique

Faculté des sciences humaines

- Marie-Nathalie LeBlanc, professeure  
Département de sociologie

Les candidates, candidats sont ensuite invités à présenter les raisons qui les ont amenés à poser leur candidature, en disposant pour ce faire d'un maximum de trois (3) minutes.

Élections

La secrétaire d'élections expose la procédure d'élections qui sera suivie. Cette procédure découle du protocole d'entente signé par le directeur du Secrétariat des instances et par la secrétaire générale du SPUQ le 28 mars 2018 en conformité avec les dispositions de l'article 7 de la convention collective SPUQ-UQAM.

Les personnes représentant les professeures, professeurs au Conseil d'administration et à la Commission des études sont élues par l'ensemble des professeures, professeurs, alors que les personnes représentant les professeures, professeurs à la Sous-commission des ressources sont élues par les professeures, professeurs de chacune des facultés concernées (arts, communication, science politique et droit, sciences de l'éducation et sciences humaines).

Les élections pour le Conseil d'administration et pour la Commission des études se dérouleront en une étape et se tiendront à l'extérieur de la salle. La secrétaire d'élections invite les professeures, professeurs, à porter attention au moment de voter pour leur représentant au poste de directeur de programme(s) d'études de cycles supérieurs ou de centre institutionnel, car il y a deux candidatures provenant de la Faculté des sciences pour ce poste. En parallèle, les élections à la Sous-commission des ressources se tiendront à l'extérieur de la salle aux endroits désignés pour chaque faculté où il y a élections.

La présidente d'élections invite les participantes et les participants à procéder au vote par scrutin secret.

Proclamation des résultats

À la suite du comptage des votes par les scrutatrices, scrutateurs de même que par la secrétaire d'élections, les résultats suivants sont proclamés par la présidente d'élections :

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Louis-Claude Paquin :	Votes pour :	133
	Votes contre :	4
	Vote annulé :	1

Louis-Claude Paquin est déclaré élu.

**COMMISSION DES ÉTUDES**

Poste de vice-doyenne, vice-doyen de faculté

Jean-Philippe Waaub :	Votes pour :	129
	Votes contre :	5
	Votes annulés :	4

Jean-Philippe Waaub est déclaré élu.

Poste de directrice, directeur de programme(s) d'études de premier cycle

Sylvie Genest :	Votes pour :	124
	Votes contre :	10
	Votes annulés :	4

Sylvie Genest est déclarée élue.

Poste de directrice, directeur de département

Christian Agbobli :	Votes pour :	134
	Vote contre :	1
	Votes annulés :	3

Christian Agbobli est déclaré élu.

Poste de directrice, directeur de programme(s) d'études de cycles supérieurs

Christophe Hohlweg :	Votes :	105
Yves Prairie :	Votes :	29
	Votes annulés :	4

Christophe Hohlweg est déclaré élu.

## Postes de professeures, professeurs

Olga Navarro-Flores :	Votes pour :	134
	Vote contre :	1
	Votes annulés :	3

Olga Navarro-Flores est déclarée élue.

Rachel Chagnon :	Votes pour :	130
	Votes contre :	8
	Vote annulé :	0

Rachel Chagnon est déclarée élue.

Thomas Berryman :	Votes pour :	130
	Votes contre :	6
	Votes annulés :	2

Thomas Berryman est déclaré élu.

À la suite du comptage des votes par les scrutatrices, scrutateurs de même que par le secrétaire d'élections, les résultats suivants sont proclamés par la présidente d'élections :

**SOUS-COMMISSION DES RESSOURCES**

## Faculté des arts

Carlo Carbone :	Votes pour :	30
	Vote contre :	0
	Vote annulé :	0

Carlo Carbone est déclaré élu.

## Faculté de science politique et de droit

Mark-David Mandel :	Votes pour :	8
	Vote contre :	1
	Vote annulé :	0

Mark-David Mandel est déclaré élu.

## Faculté des sciences de l'éducation

Véronique Fortier :	Votes pour :	16
	Vote contre :	1
	Vote annulé :	1

Véronique Fortier est déclarée élue.

## Faculté des sciences humaines

Marie-Nathalie LeBlanc :	Votes pour :	16
	Vote contre :	0
	Vote annulé :	0

Marie-Nathalie LeBlanc est déclarée élue.

La présidente d'élections remercie les professeures, professeurs qui quittent leurs fonctions au terme de leur mandat à la Commission des études et à la Sous-commission des ressources.

La présidente d'élections félicite les personnes élues, en même temps qu'elle remercie les participantes et les participants.

Le directeur du Secrétariat des instances félicite les personnes élues et remercie le SPUQ pour l'organisation des élections dans le cadre de son assemblée générale.

Levée de l'assemblée d'élections à 12 h 30 heures.

Suspension de l'Assemblée à 12 h 30; reprise à 13 h 30.

Au retour du diner, la secrétaire générale prend la parole pour annoncer que la fin de mandat de la présidente Michèle Nevert sera souligné par une performance donnée par le professeur Christian Lapointe de l'École supérieure de théâtre suivie par un vin d'honneur. Cette annonce amène la professeure Marie Beaulieu à proposer une motion de remerciements pour la présidente sortante.

**18AG467 MOTION DE REMERCIEMENTS POUR LA FIN DE MANDAT DE LA PRÉSIDENTE DU SPUQ, MICHÈLE NEVERT**

Sur proposition de Marie Beaulieu, appuyée par Olga Navarro-Flores,

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

ADRESSE ses remerciements chaleureux à Michèle Nevert pour toutes ses années d'implication soutenue à la présidence du Syndicat des professeurs et professeures de l'Université du Québec à Montréal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Élections au Comité exécutif et au Conseil exécutif du SPUQ

La secrétaire générale fait la présentation de la procédure d'élection. Elle rappelle que les membres du Comité exécutif sont élus par l'ensemble du corps professoral, alors que les membres du Conseil exécutif sont élus par les collègues de leur faculté respective.

La présidente d'assemblée invite les membres à procéder à la nomination de six scrutatrices, scrutateurs pour les élections au Comité exécutif et au Conseil exécutif.

Sur proposition de Geneviève Pagé, appuyée par Olga Navarro-Flores, Marcos Ancelovici, Daniel Chapdelaine, Benoit Duguay, Lyne Lefebvre, Vincent Romani et Dinaïg Stall, qui acceptent, sont élus scrutatrices et scrutateurs.

La liste officielle des candidatures reçues aux différents postes à pourvoir, tant au Comité exécutif qu'au Conseil exécutif, a été insérée dans le dossier de la réunion. La secrétaire générale en fait la lecture.

**Au Comité exécutif**

Présidence	Michel Lacroix, professeur Département d'études littéraires
1 <sup>re</sup> vice-présidence	Henriette Bilodeau Département d'organisation et ressources humaines



2<sup>e</sup> vice-présidence  
Geneviève Hervieux  
Département d'organisation et  
ressources humaines

3<sup>e</sup> vice-présidence  
Michel Laporte  
École supérieure de théâtre

### **Au Conseil exécutif**

Faculté de communication  
Djaouida Hamdani  
École de langues

Faculté de science politique  
et de droit  
Francis Dupuis-Déri  
Département de science politique

Faculté des sciences de l'éducation  
Frédéric Fournier  
Département de didactique

Faculté des sciences humaines  
Julie Lavigne  
Département de sexologie

La présidente d'assemblée demande si d'autres personnes souhaitent se porter candidates. Par la suite, elle met fin à la période de mise en candidature.

Les personnes ayant soumis leur candidature à des postes du Comité exécutif et du Conseil exécutif sont ensuite invitées à présenter les raisons qui les ont amenées à le faire.

La présidente d'élection invite les membres du SPUQ à procéder au vote secret en utilisant les bulletins de vote identifiés selon la dénomination du poste.

À la suite du comptage des votes par les scrutatrices, scrutateurs, de même que par la secrétaire d'élection, les résultats suivants sont proclamés :

### **Au Comité exécutif**

À la présidence

Michel Lacroix :	Votes pour :	102
	Votes contre :	3
	Vote annulé :	0

Michel Lacroix est déclaré élu.

À la 1<sup>re</sup> vice-présidence

Henriette Bilodeau :	Votes pour :	103
	Vote contre :	1
	Vote annulé :	0

Henriette Bilodeau est déclarée élue.

À la 2<sup>e</sup> vice-présidence

Geneviève Hervieux :	Votes pour :	101
	Votes contre :	2
	Votes annulés :	2

Geneviève Hervieux est déclarée élue.

À la 3<sup>e</sup> vice-présidence

Michel Laporte :	Votes pour :	100
	Votes contre :	5
	Vote annulé :	0

Michel Laporte est déclaré élu.

### **Au Conseil exécutif**

Faculté de communication

Djaouida Hamdani :	Votes pour :	8
	Vote contre :	1
	Vote annulé :	0

Djaouida Hamdani est déclarée élue.

Faculté de science politique et de droit

Francis Dupuis-Déri :	Votes pour :	7
	Vote contre :	1
	Vote annulé :	0

Francis Dupuis-Déri est déclaré élu.

Faculté des sciences de l'éducation

Frédéric Fournier :	Votes pour :	11
	Vote contre :	0
	Vote annulé :	0

Frédéric Fournier est déclaré élu.

Faculté des sciences humaines

Julie Lavigne :	Votes pour :	13
	Vote contre :	0
	Vote annulé :	0

Julie Lavigne est déclarée élue.

### 9. Politique n° 16 « Politique contre le sexisme et les agressions à caractère sexuel »

Michèle Nevert, présidente, explique le processus de consultation sur le projet de Politique n° 16 sur le sexisme et les violences à caractère sexuel menée auprès de la communauté uqamienne. Elle rappelle que le SPUQ est un des groupes pouvant formuler des commentaires ou recommandations et précise que tous les membres sont invités à rédiger individuellement des commentaires. La présidente annonce que Michel Lacroix, 3<sup>e</sup> vice-président, présentera les principaux éléments de la Loi 151 présents dans le projet de Politique 16, suivi par Henriette Bilodeau, 2<sup>e</sup> vice-présidente, qui présentera le cheminement d'une plainte et invite Geneviève Pagé, professeure membre du Comité institutionnel contre le harcèlement sexuel à rejoindre les officiers du Syndicat afin de répondre aux questions sur le projet de politique.

La secrétaire générale fait la lecture du projet de résolution :

**POLITIQUE N° 16 SUR LE SEXISME ET LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL :  
POSITION DU SPUQ**

- ATTENDU le projet de Politique n° 16 sur le sexisme et les violences à caractère sexuel soumis à la consultation de la communauté uqamienne;
- ATTENDU l'entrée en vigueur de la loi 151, *Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur*, adoptée par l'Assemblée nationale du Québec, le 8 décembre 2017;
- ATTENDU que cette loi prévoit que les établissements d'enseignement supérieur doivent se doter d'une politique visant à combattre les violences à caractère sexuel, laquelle doit inclure un code de conduite « *prévoyant les règles qu'une personne ayant une relation pédagogique ou d'autorité avec un étudiant doit respecter si elle entretient des liens intimes avec celui-ci* »;
- IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :
- REMERCIE les membres du comité de révision de la Politique n° 16 pour la complexité et l'importance du travail effectué;
- RÉITÈRE l'importance de faire de l'UQAM un milieu d'études, de travail et de vie exempt de sexisme et de violences à caractère sexuel;
- APPUIE la proscription de toute relation amoureuse ou sexuelle pour une professeure, un professeur ayant un rapport direct, dans ses activités académiques, avec une étudiante, un étudiant;
- RAPPELLE l'importance de préserver les droits des personnes impliquées, en spécifiant la possibilité, à chaque étape du processus, d'être accompagné par une représentante, un représentant de son syndicat ou de son association, et la possibilité de refuser de participer, sans représailles, aux démarches dites informelles;
- DEMANDE que, dans le respect de la liberté académique telle que définie dans la convention collective SPUQ-UQAM (clause 5.02), la Politique n° 16 distingue entre, d'une part, la promotion ou la reconduction d'idées ou de pratiques sexistes, qui sont à proscrire, et, d'autre part, l'étude, dans le cadre universitaire (cours, publications, activités scientifiques), du sexisme comme phénomène social, historique ou artistique;
- DEMANDE que les dossiers traités par le Bureau d'intervention et de prévention du harcèlement de l'UQAM (BIPH) soient transmis aux responsables des sanctions, des syndicats ou des associations uniquement lorsque les plaintes auront été jugées fondées;
- SOULIGNE l'importance d'accorder au BIPH les ressources nécessaires pour mettre en application la nouvelle Politique et offrir un traitement diligent des signalements et des plaintes;
- RECOMMANDE au Conseil d'administration l'adoption de la Politique n° 16 sur le sexisme et les violences à caractère sexuel.

Les discussions ont porté, entre autres éléments, sur l'intégration de la lutte contre le sexisme dans le projet de Politique; sur les définitions établies

dans le document (article 2); sur la liberté académique; ainsi que sur la proscription de relations amoureuses entre professeures, professeurs ou maîtres de langue, d'une part, et des étudiantes ou étudiants, d'autre part, dans le cas où ceux-ci seraient parallèlement engagés dans une relation pédagogique.

Au cours du débat, le dépôt du projet de résolution est proposé par Anne-Élaine Cliche, appuyé par Carolle Simard.

La présidente d'assemblée demande aux membres de se prononcer sur cette proposition.

POUR :	26
CONTRE :	32
ABSTENTIONS :	4

La proposition étant rejetée, la discussion se poursuit. Des membres soulignent l'utilité de cette politique et l'importance qu'elle soit fonctionnelle, des membres tentent d'élargir le débat sur les pratiques d'autres universités et le retard de l'UQAM dans l'adoption d'une politique sur le harcèlement sexuel.

Le vote est demandé par Jean-Pierre Mercier.

Un membre demande un recomptage du quorum. Le nombre de membres étant inférieur au quorum, l'assemblée est suspendue.

Levée de la réunion à 15 h 25.

La présidente,

La secrétaire générale,

---

Michèle Nevert

---

Catherine Gosselin

*Liste des documents remis (Assemblée générale du SPUQ, jeudi 26 avril 2018)*

1. Projet d'ordre du jour
2. Procès-verbal de la réunion statutaire de l'Assemblée générale du SPUQ 2016-2017, tenue le 4 mai 2017
3. SPUQ, projet de résolution : « Rapport du Comité exécutif du SPUQ 2017-2018 »
4. SPUQ, projet de résolution : « Rapport d'une représentante, d'un représentant professoral à la Sous-commission des ressources »
5. SPUQ, projet de résolution : « Rapport d'une représentante, d'un représentant professoral à la Commission des études »
6. SPUQ, projet de résolution : « Rapport d'une représentante d'un représentant professoral à la Sous-commission des ressources »
7. SPUQ, projet de résolution : « Rapport d'une représentante d'un représentant professoral au Conseil d'administration »
8. Deloitte, États financiers du SPUQ (31 mars 2018)
9. SPUQ, Produits et charges budgétés et réalisés pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2017 au 31 mars 2018
10. SPUQ, Dons et appuis 2017-2018
11. SPUQ, projet de résolution : « Rapport des vérificateurs »
12. SPUQ, Produits et charges budgétés pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019
13. SPUQ, projet de résolution : « Prévisions budgétaires 2018-2019 »
14. SPUQ, projet de résolution : « Nomination des vérificateurs pour l'exercice financier 2018-2019 »
15. SPUQ et Secrétariat des instances : Liste officielle des candidatures
16. SPUQ, Liste des candidatures reçues pour les élections au Comité exécutif et au Conseil exécutif
17. SPUQ, projet de résolution : « Politique n<sup>o</sup> 16 sur le sexisme et les violences à caractère sexuel : position du SPUQ »
18. FQPPU : « Position de principe sur les relations professeur(e)/étudiant(e) visant à prévenir les violences et les conflits d'intérêts à caractère sexuel »

## Annexe – Rapport du Comité exécutif 2018-2019

### Rapport de la présidente

#### *2017-2018 : une année charnière*

À différents égards, cette année aura été une année charnière, et ce, tant pour l'université que pour le syndicat ou ma personne.

Année charnière et fondamentale donc pour l'UQAM avec près de 8 mois de Course et de candidatures : 3<sup>e</sup> temps de la Course au rectorat et 1<sup>er</sup> temps de la Course au Vice-rectorat à la vie académique.

Une année charnière également pour l'UQAM, parce que au-delà de la réorganisation demandée – et bientôt finalisée – par la nouvelle rectrice, c'est une remise en question profonde qui s'est amorcée de la Politique de la recherche de notre Université et du fonctionnement – il faut bien commencer à le dire – passablement discrétionnaire qui caractérise le Vice-rectorat à la recherche et à la création. Un dossier, donc, qui se poursuivra et se précisera, c'est bien certain, l'année prochaine.

Cette année, c'est également l'aboutissement d'un travail difficile de longs mois pour élaborer une Politique imposée par le gouvernement contre les Violences à caractère sexuel et dont nous parlerons plus tard dans la journée. C'est, enfin, l'arrivée vécue avec enthousiasme ou appréhension (selon les individus et nos intérêts) du développement des cours en ligne et de l'univers qui l'entoure.

À ces trois dossiers majeurs et en cours, on comprendra que la présidence du syndicat des professeures, professeurs ne peut rester indifférente et qu'ils ont fait et feront encore, le temps nécessaire, l'objet d'un important investissement de ceux et celles qui occupent ce poste.

Ce pluriel volontairement employé alors qu'il s'agit du rapport de mes activités de l'année me permet de glisser de l'année de notre Université considérée charnière à la même et du même ordre pour notre syndicat. En effet, et cela n'aura sans doute pas échappé aux collègues qui suivent le déroulement de nos activités syndicales (les réunions habituelles, comme les rencontres ponctuelles), cette année a été aussi un tournant pour le Comité exécutif avec la préparation de la relève.

Je dirai à cet égard que le travail a été exemplaire, chacun et chacune mettant autant d'énergie et de détermination à s'approprier les dossiers et le fonctionnement, et ce, autant à l'interne qu'à l'externe. Car travailler au SPUQ, c'est aussi travailler avec les syndicats et les associations de professeures, professeurs des autres universités.

Vous l'aurez donc constaté, mais il m'importe de le souligner, alors qu'habituellement les rencontres midi-14 h ont toujours été animées par la présidence et la 3<sup>e</sup> vice-présidence – en l'occurrence par Michel Lacroix et moi-même –, on a vu très régulièrement ces derniers mois Henriette et Catherine se joindre à nous et s'informer auprès des collègues qui venaient nous retrouver.

Je n'ai pas fait le décompte, mais je peux assurer que cela en fait plusieurs (les commissaires, les experts en finance, les directions de programmes et de départements ; les nouveaux et nouvelles professeures ; les femmes professeures

et maitres de langue ; les responsables des assurances, le régime de retraite et les instances syndicales). À ce propos, on ne saluera jamais suffisamment le travail important, mais souvent dans l'ombre, de Marc Chabot pour notre régime de retraite et de Claude Pichet pour nos assurances.

Parmi les dossiers majeurs, il en est un autre suivi par les nouvelles et nouveaux officiers qui requiert la générosité de plusieurs collègues : la lecture des budgets et des états financiers de l'UQAM. Nous avons à présent une équipe très efficace (Komlan Sedzro, Jacques Sarremejeanne, Marc Chabot, Saïdatou Dicko, Mario Houde, bien sûr) et sur laquelle nos commissaires peuvent compter. Je les remercie au nom de tous. Et dans l'élan, j'énonce toute ma gratitude et mon amitié à tous les commissaires (CA, CE, SCR), dont la tâche est loin d'être simple.

Il reste que cette implication constante et généreuse des différents collègues que je côtoie régulièrement (et au premier chef, les membres du Conseil exécutif et du Comité exécutif) m'a d'autant plus touché profondément cette année, qu'elle m'a permis de travailler dans un climat moins stressant – je leur en sais gré – et de me livrer à ces activités presque parallèles que j'espère, sans doute vainement, bénéfiques pour notre Université, telle la poursuite des montages vidéos *Pourquoi choisir l'UQAM*.

Cette période, qui a pris l'allure donc d'une accalmie politique ô combien bienvenue dans notre Université, a cependant précipité – et ce n'est pas rien – des discussions interpersonnelles encourageantes avec la nouvelle rectrice à propos de notre convention collective; ce dont je vous parlerai d'ailleurs un peu plus tard dans la réunion.

En d'autres termes, les mois que nous venons de traverser me laissent croire que le passage de la direction antérieure de l'UQAM à la nouvelle, comme celui de notre exécutif syndical à celui qui sera recomposé tout à l'heure va faciliter pour l'un la reprise attendue de la communication au sein de la communauté uqamienne, et, pour l'autre, le travail d'officiers syndicaux qui n'en restent pas moins des professeures, professeurs. Il est bon de s'en souvenir.

Toujours est-il que ces grands changements (auxquels, me semble-t-il, nous ne sommes pas tout à fait étrangers) me donnent tous deux la sensation d'un travail accompli dont je n'aurai pas à rougir, et qui n'a pu se réaliser que parce qu'il est le résultat d'une équipe extrêmement soudée qui m'a toujours accordé sa confiance.

Aussi et de Roxane Beauchemin, Michel Leclerc et Alain Brouillard à Catherine Gosselin, Henriette Bilodeau et Michel Lacroix en passant par Max Roy, Mario Houde et Michel Laporte, je les remercie donc tous absolument, chaleureusement, profondément, pour ces derniers mois de ma présidence.

Michèle Nevert

Présidente

Syndicat des professeurs et professeures de l'UQAM